

Liste des activités visées par le titre de Technicien Agricole

Coordination, conduite durable et développement des activités agricoles de l'entreprise :

- Appropriation et analyse de l'évolution du contexte concurrentiel et sociétal,
- Prospection de marchés pour les produits agricoles de l'entreprise à l'évolution de ce contexte,
- Construction et négociation d'une offre technique et économique (devis, contrat,...) en lien avec le positionnement choisi,
- Coordination de la relation clientèle,
- Mise en œuvre et coordination de l'activité agricole dans le respect des processus définis, des normes de qualité, hygiène, de sécurité dans une logique de développement durable, de respect des cahiers des charges et des calendriers administratifs,
- Organisation et sécurité du travail,
- Appropriation du suivi de l'activité agricole de biens et/ou de services associés,
- Evaluation- bilan technico-économique, social et environnement de l'activité,
- Formulation d'hypothèses de développement et/ou d'innovations d'activité.

Gestion des relations, de la situation économique et financière de l'entreprise agricole :

- Intégration dans et participation à des collectifs de travail et d'échanges liés à l'activité de l'entreprise agricole,
- Participation à la vie du territoire de l'entreprise, à sa valorisation,
- Participation à l'élaboration d'un projet collectif d'entreprise, de filière agricole et/ou de territoire,
- Suivi et gestion de la trésorerie de l'entreprise agricole,
- Suivi et analyse des performances économiques et financières globales de l'entreprise agricole,
- Formulation de diagnostics de la situation économique et financière,
- Gestion des investissements de l'entreprise agricole.

Entrepreneuriat :

- Suivi du fonctionnement global de l'entreprise agricole dans ses différentes composantes,
- Définition des moyens nécessaires à l'adaptation et aux anticipations indispensables à l'évolution de l'activité ou à la création d'activité de l'entreprise agricole.